



## SANCTUAIRES NOTRE-DAME DE LOURDES

Service Communication

1, avenue Monseigneur Théas

65108 LOURDES CEDEX

Tél. : 05 62 42 78 01 - Fax : 05 62 42 89 51

E-mail : communication@lourdes-france.com

---

### 1. La Présentation de l'Enfant Jésus au Temple (2 février)

Cette fête est le rappel de la Présentation de Jésus au temple de Jérusalem 40 jours après sa naissance comme le demandait la Loi juive. L'évangile rapporte que Siméon vit l'Enfant Jésus et l'appela "Lumière pour éclairer les nations" ce qui explique l'utilisation des cierges lors de cette célébration.

#### Dimanche 1<sup>er</sup> février :

- 21h00 : office des vigiles de la fête de la Présentation à la basilique de l'Immaculée Conception.

#### Lundi 2 février :

- 11h15 : messe à la basilique de l'Immaculée Conception

- 15h30 : chapelet radiodiffusé à la Crypte

- 16h15 : Vêpres solennelles à la basilique de l'Immaculée Conception

*Autres messes : 7h30 à la Crypte, 8h30 à la Grotte, 10h00 et 17h00 à la basilique de l'Immaculée Conception.*

### 2. Les journées de février à Lourdes

**Du 8 au 11 février**, les Sanctuaires Notre-Dame de Lourdes organisent des **journées de prière, de travail et d'échange** pour l'année pastorale 2004.

Au cours de ces journées les Sanctuaires accueillent :

- **les directeurs de pèlerinages de toute l'Europe ;**
- **les présidents des hospitalités d'Europe ;**
- **les responsables de groupes des 5 continents.**

En tout, près de **800 personnes** seront présentes lors de ces journées.

<b>PROGRAMME DES JOURNEES DE FEVRIER</b>
--

#### ***Dimanche 8 février***

##### Messes :

- 17h00 messe d'ouverture à la basilique Notre-Dame du Rosaire, présidée par Monseigneur Jacques Perrier.

*Autres messes : 7h30 à la Crypte, 8h30 à la Grotte, 10h00 et 11h15 à la basilique de l'Immaculée Conception*

Procession mariale à 21h00

#### ***Lundi 9 février***

##### Messes :

- 7h30, 11h15 et 16h00 à la Crypte

- 10h00 à la Grotte.

Processions :

- 17h00 : procession, adoration eucharistique et bénédiction des malades
- 21h00 : procession mariale, départ de la Grotte

**Mardi 10 février**

Messes:

- 7h30, 8h30, 11h15 et 16h00 à la Crypte
- 10h00 à la Grotte

Processions :

- 17h00 : procession, sacrement de l'onction des malades, adoration eucharistique et bénédiction des malades
- 21h00 : procession mariale et annonce de la fête de Notre-Dame de Lourdes, départ de la Grotte

**Nuit du mardi 10 au mercredi 11 février : nuit de prière pour le Pape et les personnes malades à la basilique Notre-Dame du Rosaire.**

***Mercredi 11 février, anniversaire de la 1<sup>ère</sup> apparition, fête de Notre-Dame de Lourdes et 12<sup>ème</sup> journée Mondiale du Malade***

Messes:

- 9h30 : basilique Saint-Pie X

Accueil solennel de Son Éminence le cardinal Lozano Barragán, président du Conseil Pontifical pour la Pastorale de la Santé, envoyé spécial du Saint-Père ; lecture du message du Pape ; messe internationale présidée par le cardinal Lozano Barragán (en français) ; duplex télévisé avec le Vatican (sous réserve) ; angelus à la Grotte.

Après la messe, les célébrants béniront les terrasses de l'accueil Notre-Dame dédiés à saint Camille de Lellis et saint Jean de Dieu (patrons des malades et des hôpitaux).

*Autres messes : 7h30 à la Crypte, 8h30 à la Grotte, 11h15 et 17h00 à la basilique du Rosaire*

Chapelet à 15h30 à la Grotte récité par Monseigneur Jacques Perrier .

Processions :

- 16h30 : procession, adoration eucharistique et bénédiction des malades
- 21h00 : procession mariale, départ de la Grotte

**3. La Journée mondiale du Malade – Rappel (9, 10 et 11 février)**

En 1993, le pape Jean-Paul II a instauré la Journée Mondiale du Malade. Il a choisi pour la célébrer le 11 février, fête de Notre-Dame de Lourdes.

En 1993 la première journée fut célébrée à Lourdes. Pour sa douzième édition elle se déroule à nouveau à Lourdes, sous la présidence du cardinal Lozano Barragán, président du Conseil Pontifical pour la pastorale de la Santé.

**Le 10 février à partir de 10h00 colloque ouvert au public (Palais des Congrès de la Ville de Lourdes) : L'Immaculée Conception et la santé.**

**Le 10 février au soir et le 11 février : célébrations communes avec les « journées de février ».**